

Sortie de la prévoyance du personnel

1 Données personnelles

Nom de l'employeur	
Numéro de contrat	
Numéro AVS	
Nom	Prénom
Rue, n°	NPA, lieu, pays
E-mail privé	Téléphone privé
État civil	
<input type="radio"/> célibataire <input type="radio"/> marié <input type="radio"/> divorcé <input type="radio"/> veuf <input type="radio"/> partenariat enregistré <input type="radio"/> partenariat dissous	

À noter avant de remplir le formulaire

Si votre collaborateur a 58 ans révolus et a déjà opté pour un départ en retraite anticipée, veuillez remplir le formulaire «Annonce d'un départ en retraite ou en retraite anticipée».

2 Données relatives au départ

Date de sortie

► La date de sortie correspond toujours au dernier jour du rapport de travail et coïncide en général avec la fin du mois. Les prétentions aux congés ne doivent pas être déduites.

3 Informations concernant la capacité de travail

La personne ayant quitté l'entreprise est-elle en bonne santé ou apte au travail à la date de sortie?

Non | Oui

Veuillez nous envoyer le formulaire rempli à:

Zurich Suisse
Scanning BVG
Case postale
8085 Zurich
bvg@zurich.ch

Dès que nous aurons vérifié votre annonce, vous recevrez le nouveau décompte de cotisations. Par ailleurs, nous procéderons au virement de la prestation de sortie et enverrons un décompte de sortie à votre collaborateur.

4 Utilisation de la prestation de sortie

Savez-vous de quelle institution de prévoyance / institution de libre passage il s'agit?

Non | Oui

Veuillez nous communiquer par e-mail la nouvelle institution de prévoyance ou de libre passage ainsi que les coordonnées bancaires pour procéder au virement. Vita contactera directement l'assuré ou l'assurée.

5 Confirmation de l'employeur

L'employeur confirme que toutes les modifications concernant les données personnelles (telles que les modifications de salaire ou d'état civil) ont été dûment déclarées.

Lieu et date	Signature de l'employeur
--------------	--------------------------

Vous avez des questions au sujet de ce formulaire?

Le Help Point LPP (téléphone 0800 80 80 80) est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 pour répondre à vos questions.